

## Déclaration de Durban

### Vie, santé et santé mentale

Dans toutes les sociétés humaines, les adultes protègent les jeunes et favorisent leur développement. On honore particulièrement ceux qui prennent soin des jeunes. La protection de l'enfant a été institutionnalisée de manières diverses allant de la tradition de donner sa place aux femmes et aux enfants jusqu'au mouvement de protection de l'enfant et à la Déclaration universelle des droits de l'enfant.

L'Association internationale de la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, et des professions associées (acronyme anglais IACAPAP) a défendu les droits des enfants. Les Déclarations de Jérusalem (2001) sur *les droits des enfants* et de Rome (2003) sur *les soins pour les enfants atteints par les mauvais traitements, la guerre, le terrorisme et les désastres* ont apporté un soutien à la protection des enfants et de leur famille.

Aujourd'hui, une nouvelle série de défis menaçants est apparue. Ces défis viennent de décisions de subordonner l'obligation profondément humaine de protéger les enfants et de favoriser leur développement à des fins politiques et militaires à court terme. Nous les voyons quand des groupes organisés ou des armées prennent des enfants en otage, les kidnappent et les contraignent à devenir soldats, bombardent des secteurs où se trouvent des enfants, utilisent des enfants comme boucliers pour des explosifs militaires, se livrent à des agressions sexuelles contre les enfants et leur famille ou suscitent l'hostilité de la communauté envers les enfants réfugiés. Derrière ces atrocités qui font la une, il y a les attaques constantes contre les écolières, le déni du droit des filles et des garçons à être scolarisés, l'exploitation des adolescents (sexe et travail), les mariages forcés précoces, la mutilation sexuelle, le tournage et la diffusion de films pornographiques avec des enfants.

Une politique dangereuse pour l'enfant se voit aussi quand ceux qui travaillent à protéger la santé et la santé mentale, par exemple en faisant des vaccinations, sont assassinés. La IACAPAP fut concernée quand un de ses vice-présidents, Mahfoud Boucebci, pionnier de la psychiatrie de l'enfant dans son pays, fut assassiné dans un climat de conflit national, il y a 20 ans.

La IACAPAP a soutenu la *Déclaration sur la protection des femmes et des enfants en cas d'urgence et de conflits armés*, faite par l'ONU en décembre 1974. Nous publions maintenant la Déclaration de Durban pour attirer l'attention sur les agressions commises par des hommes sur des enfants. Des milliers d'enfants sont directement en cause. Ces agressions violent un des aspects les plus vieux, les plus caractéristiques de la nature humaine, notre disposition innée à donner soins et protection aux jeunes et aux êtres vulnérables. Elles violent aussi les définitions émergentes des droits universels de l'enfant. Elles laissent des cicatrices quant à la santé mentale qui, sans être toujours visibles, sont ineffaçables par les meilleurs services.

Pour soutenir cette Déclaration, la IACAPAP encourage la protection des enfants de quatre manières.

- Nous nous consacrons dans toutes nos activités (Congrès mondiaux ; Groupes d'étude

régionaux ; Séminaires de recherche Helmut Remschmidt précédant les congrès ; Programme de bourses Donald J. Cohen durant les congrès ; Manuel e-book disponible gratuitement en ligne ; IACAPAP Bulletin), outre la présentation des progrès dans l'évaluation et le traitement individuels des enfants, à réfléchir sur tous les défis auxquels les enfants ont à faire face.

- Nous fournirons un soutien, s'il est demandé, y compris une consultation externe, aux organisations nationales membres comme elles le préconisent pour les enfants dans leur pays ou région.
- Quand des enfants réfugiés cherchent un asile, nous encouragerons nos membres à les assister par des évaluations psychiatriques et le développement de plans d'intervention.
- La IACAPAP continuera de travailler avec des organismes tels que l'Organisation Mondiale de la Santé, l'UNICEF, l'UNESCO, la Banque Mondiale, l'Organisation Internationale pour les Migrations, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, le Mouvement International de la Croix rouge et du Croissant rouge et autres qui prennent soin des enfants et des adolescents dans leur vie quotidienne et en cas de guerre, désastre naturel et autres cataclysmes.

Déclaration adoptée in Durban, Afrique du Sud, au 21<sup>ème</sup> Congrès Mondial de la IACAPAP, 15 août 2014. (Traduction en français assurée par le Pr Colette CHILAND)